

Formulaire de demande de subvention provenant du fonds de soutien et de relance
en faveur des institutions et des événements montreusiens dans le cadre de la
pandémie de covid-19

DEMANDE DE PARTICIPATION AU RISQUE

Les manifestations et institutions montreusiennes peuvent bénéficier d'une aide financière, attribuée par la Commune de Montreux à travers la redistribution du fonds de soutien et de relance créé des suites de la pandémie de COVID-19.

La demande de soutien en qualité de participation au risque¹ (au sens de l'art. 13) doit être adressée par écrit à la Municipalité de Montreux, à l'adresse de contact indiquée ci-après.

Toute demande d'aide complète doit parvenir à la Municipalité en principe trois mois avant le lancement prévu du projet.

Marche à suivre

1. Remplir le formulaire directement dans ce document PDF ou via le guichet virtuel de la Commune de Montreux ;
2. Envoyer le document à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous ;
3. Fournir avec ce présent formulaire (idéalement en format électronique) :
 - les derniers comptes de l'institution, validés par l'organe de révision et adoptés ;
 - les comptes, même provisoires, de l'exercice précédent ;
 - le budget détaillé actuel de l'activité ou de la manifestation planifiée ;

¹ La participation au risque vise à soutenir financièrement les institutions organisatrices d'activités ou de manifestations dans leur prise de risque de pertes éventuelles en raison des mesures étatiques de lutte contre la pandémie.

Demande de subvention fonds de soutien et de relance – participation au risque

- des explications quant aux mesures prises pour mitiger les risques financiers et limiter les pertes de l'activité ou de la manifestation concernée ;
- un récapitulatif, pièces à l'appui, des aides financières requises auprès d'autres autorités au sens de l'art. 7 (décisions d'octroi, de refus et procédures pendantes).

Plus d'informations sur ce formulaire ou sur les conditions d'obtention de subventions, merci de vous adresser à :

Municipalité de Montreux
Service des Finances
Luana Maturo
021 962 77 06
Luana.maturo@montreux.ch

Montreux, Février 2021

Annexes :

Prescriptions municipales

Informations sur le requérant	
Institution	
Adresse	
NPA, Localité	
Téléphone	
Personne de contact	
Email de contact	
Site web	

Type d'organisation			
Société anonyme / Sàrl	<input type="checkbox"/>	Association & Comité d'organisation	<input type="checkbox"/>
Institution & Fondation	<input type="checkbox"/>	Société de développement	<input type="checkbox"/>

Manifestation ²	
Intitulé	
Objectifs poursuivis	
Résumé du concept	
Public cible et fréquentation	
Lieu	
Dates et durée (y. c. montage)	
Autres informations	

² Il est recommandé de joindre un dossier de présentation en format libre pour compléter le résumé.

Catégories de manifestation			
Culture	<input type="checkbox"/>	Gastronomie et traditions	<input type="checkbox"/>
Sport	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Budget de la manifestation ³	
Charges prévisionnelles	
Produits prévisionnels	
Autres sources de financement acquises/en cours	
Montant demandé ⁴	

Coordonnées bancaires	
Titulaire	
Institution bancaire	
IBAN	

CERTIFIE EXACTE L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOSSIER

Lieu, date :

³ Le budget détaillé de l'activité ou de la manifestation planifiée et le récapitulatif des aides financières requises auprès d'autres autorités doivent être joints à la demande.

⁴ L'aide versée est au maximum de 30 % du manque à gagner de l'institution sur les recettes propres fixées conformément à l'al. 2 let. b. Ces aides peuvent être cumulées mais restent soumises au principe de subsidiarité et n'interviennent qu'en complément aux aides fédérales ou cantonales. L'aide versée doit tout au plus permettre au bénéficiaire de retrouver un équilibre financier. Elle ne doit en aucun cas lui permettre de faire un bénéfice.